

QUALITÉ DU SUIVI RÉALISÉ PAR LES CS

22.1 % Excellente
24 % Bonne
7.7 % Moyenne
10.6 % Insatisfaisante
36.5 % Non concerné



QUALITÉ DE L'ACCUEIL AU SUH

32.7 % Excellente
60.6 % Bonne
8.7 % Moyenne
2.9 % Insatisfaisante



QUALITÉ DES ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS PAR LES AI

10.6 % Excellente
16.3 % Bonne
4.8 % Moyenne
3.8 % Insatisfaisante
66.3 % Non concerné



DÉLAI D'ATTENTE POUR OBTENIR UN RETOUR DU SUH

78.8 % Raisonnable
9.6 % Long
5.8 % Trop long
7.7 % Non concerné



ENQUÊTE DE SATISFACTION SUH 2023-2024

1392 étudiants sondés
106 réponses

QUALITÉ DES ADAPTATIONS DU PDV

3.8 % Excellente
1.9 % Bonne
2.9 % Moyenne
1 % Insatisfaisante
90.4 % Non concerné



NOTE MOYENNE : 3.86 / 5

Rappels

- **30 juin 2024: 1392** étudiants bénéficient d'aménagement(s) d'études et/ou d'examens.
- **Chaque préconisation médicale** émise par un médecin du PSHE **est transmise à la scolarité concernée** pour la bonne mise en place des outils de compensation.
- Des sessions de **formation / sensibilisation aux handicaps** sont **proposées aux personnels de l'UCA** (doctorants, personnels administratifs, enseignants-chercheurs...), elles ne sont pas obligatoires.
- **Lors des examens terminaux ou CC**, les étudiants avec aménagement(s) d'études et/ou d'examens **sont tenus d'avoir sur eux l'avis médical précisant leurs aménagements.**
- Il est possible de rencontrer un médecin du PSHE pour **refaire le point sur ses besoins, durant la totalité d'un cursus universitaire.**
- **Les chargées de suivi reçoivent les étudiants tout au long de l'année:** au sein des locaux du SUH mais aussi par **téléphone** ou encore via **Teams**.

Des doutes ? Des questions ?
Chargées de suivi ET médecins peuvent être sollicités à tout moment de l'année universitaire :



suh@uca.fr



04.73.40.55.07

